



La CGT active pendant le confinement

Dès le début de la Crise sanitaire, la CGT s'est positionnée et engagée pour que soit respecté la santé et les droits des agents.

Les écarts d'interprétations entre l'administration et la CGT, nous ont conduit à être constamment en alerte.

La CGT a, dès les premiers jours de la crise sanitaire, demandé :

- La désinfection régulière, et ce plusieurs fois par jour, des lieux de travail et de tout ce qui pouvait être manipulé par le personnel (13 mars)
- Le port du masque pour tout le personnel qui encadrerait les enfants des soignants (13 mars)

La désinfection des locaux et la distribution des masques aux personnels encadrants les enfants de soignant ont été mises en place le 6 avril, suite à la contamination de plusieurs agents.

Lors du confinement, la CGT a demandé à ce que les préventeurs se déplacent dans les services. L'administration n'a pas été favorable.

Toutefois, suite à la demande du secrétaire (CGT) du CHSCT d'effectuer des visites dans les services afin de vérifier le respect des protocoles. L'administration l'informe que les préventeurs l'accompagneront.

La CGT regrette :

- Que certains agents ont dû s'organiser entre eux, comme ils le pouvaient, face à l'absence de consignes.
- Que les préventeurs n'aient pas été totalement écoutés. Ce sont les Directeurs généraux qui ont eu le dernier mot. Ce qui a amené sur certain secteur à un non-respect du protocole sous couvert de la demande du Maire.
- Qu'il soit envisagé de réduire ou diminuer les temps impartis à la désinfection
- Qu'un Directeur Général rappelle les difficultés de prise de décision liées au contexte électoral
- L'absence de prise de contact de certains encadrants avec les agents en confinement, dans certain service.
- Un fonctionnement en présentiel au 2 juin alors que le gouvernement préconisait de prioriser le télétravail.
- Qu'il soit reproché à la CGT de rompre le dialogue social pour s'être opposée à la prise de congés forcé.
- Que les cimetières de la Ville soient restés ouvert malgré l'interdiction nationale.

Ce qu'a proposé la CGT :

- La mise en place de précautions sanitaires
- 5 jours de congés supplémentaires pour les agents en présentiel et la pose de 5 jours de congés sur le CET pour les autres.
- Une prime de 1000€ pour les agents en présentiel, 50€ pour les télé-confinés, et 50€ pour l'utilisation du matériel personnel.

La CGT constate que la gestion du confinement et déconfinement est à la hauteur du mandat passé. Le manque de respect du personnel, d'écoute, de dialogue social a été prédominant.

Merci Mr Le Maire/Président d'avoir en 6 ans :

- Mis de nombreux agents en retraite anticipée sous prétexte qu'ils avaient des problèmes de santé
- Mis des conditions de travail qui ont conduit autant d'agent en mal être et souffrance, sans jamais le reconnaître. Merci au tribunal administratif de Nantes de vous avoir condamné sur ce sujet.
- Réduit la rémunération des heures de travail du dimanche et son taux de récupération (VSN)
- De ne plus verser le régime indemnitaire pendant les trois premiers mois d'arrêt de travail.
- Mépriser le personnel et instaurer une bureaucratie extraordinaire (et pendant le confinement, n'en parlons pas !)
- Supprimer pour les nouveaux arrivants la prime retraite à leur départ
- Remis en cause le COS

**Arrêtez de subir, d'être passif ;
Rejoignez-nous ...syndiquez-vous !**

Bulletin de syndicalisation

Nom – Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Collectivité ou établissement : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Date de Naissance : _____ Indice majoré : _____

Bulletin à remettre à un-e militant-e Cgt ou à retourner au local CGT derrière la mairie.